



LOCATION DE PATINS – SAISON 2020 / 2021

Les patins sont loués pour la saison. Ils devront être entretenus régulièrement. Les patins sont affutés en début de saison et tout frais d'affutage supplémentaire sera à la charge de l'adhérent.

La location pour la saison est de : 65 €

Une caution de 150 € est demandée par paire de patins louée ; caution rendue en fin de saison à la restitution des patins en bon état (sans rouille sur la lames par exemple).

Comment entretenir ses patins ?

- Bien essuyer les lames avec un linge propre (chiffon) après chaque utilisation.
- Toujours porter des protèges lames plastiques en dehors de la glace.
→ **Attention** : ne jamais laisser les protèges lames plastiques sur les lames après les cours pour éviter qu'elles ne rouillent.
- Mettre des protèges lames en tissus afin de la protéger contre les coups.
- A la maison : sortir les patins du sac, les mettre dans un endroit sec et aéré pour laisser s'échapper l'humidité et éviter toutes mycoses. Ne jamais mettre les patins au soleil.



Etat :
 Marque :
 Pointure :

Je soussigné(e).....

Autorise l'USF Patinage Artistique à encaisser le chèque n°

Tiré sur la banqueen cas de non restitution des patins en fin de saison ou rendus anormalement détériorés (rouille et/ou accros sur les lames, moisissures à l'intérieur des bottines)

A Fontenay Sous Bois, le

Signature représentant adhérent

Signature de l'USF Patinage Artistique



Etat :
 Marque :
 Pointure :

Je soussigné(e).....

Autorise l'USF Patinage Artistique à encaisser le chèque n°

Tiré sur la banqueen cas de non restitution des patins en fin de saison ou rendus anormalement détériorés (rouille et/ou accros sur les lames, moisissures à l'intérieur des bottines)

A Fontenay Sous Bois, le

Signature représentant adhérent

Signature de l'USF Patinage Artistique